RDC : Félix Tshisekedi proclamé président par la Cour constitutionnelle

@rib News,Â 20/01/2019Â â€“ SourceÂ AFPFÃ©lix Tshisekedi a Ã©tÃ© dÃ©finitivement proclamÃ© dimanche cinquiÃ¨me pr la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC) par la Cour constitutionnelle (photo), restÃ©e sourde aux appels de l'Union africaine (UA) lui demandant de "suspendre" l'officialisation des rÃ©sultats.

La Cour "proclame Ã©lu Ã la majoritÃ© simple prÃ©sident de la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo Tshisekedi Tshilombo FÃ©lix", a dÃ©clarÃ© le prÃ©sident de l'institution, BenoÃ®t Lwamba Bindu. M. Tshisekedi, 55 ans, succÃ¨de au chef de lâ€™ sortant Joseph Kabila, 47 ans, au pouvoir depuis l'assassinat de son pÃ¨re Laurent-DÃ©sirÃ© Kabila en janvier 2001. C'est officiellement la premiÃ¨re transmission pacifique du pouvoir depuis l'indÃ©pendance de la RDC le 30 juin 1960. Son adversaire, l'autre opposant Martin Fayulu, a immÃ©diatement appelÃ© la communautÃ© internationale Ã "ne pas reconnaÃ®tre un pouvoir qui n'a ni lÃ©gitimitÃ© ni qualitÃ© lÃ©gale", se proclamant "le seul prÃ©sident lÃ©gitime". M. Fayulu a dÃ©noncÃ© un "putsch Ã©lectoral" du prÃ©sident sortant avec la "complicitÃ©" de M. Tshisekedi et revendiquÃ© la victoire ave 61% des voix. L'opposant a Ã©tÃ© confortÃ© dans ses affirmations par la publication dans la presse internationale et par le Groupe des experts sur le Congo (GEC) des propres estimations de l'influente Ã‰glise catholique et de documents qui auraient fuitÃ© de la Commission Ã©lectorale. Ces deux sources donnaient la victoire Ã 60% Ã M. Fayulu. La Cour a validÃ© tels quels les rÃ©sultats provisoires annoncÃ©s le 10 janvier par la Commission Ã©lectorale (CÃ©ni), donnant M. Tshisekedi vainqueur avec 38,5% des voix, devant Martin Fayulu (34,8%) et le candidat du pouvoir, Emmanuel Ramazani Shadary (23%). La plus haute juridiction du pays a rejetÃ© le recours de M. Fayulu contre le rÃ©sultat de la prÃ©sidentielle du 30 dÃ©cembre, en le considÃ©rant comme "non fondÃ©". Dans son arrÃªt, la Cour a estimÃ© que M. Fayulu n'avait "pas apportÃ© preuve" que les rÃ©sultats de la CÃ©ni n'Ã©taient pas conformes Ã la rÃ©alitÃ©. La dÃ©cision des neuf juges est sans surpris ils sont largement considÃ©rÃ©s comme Ã©tant acquis au prÃ©sident Kabila. Ils se sont toutefois montrÃ©s Ã©tonnamment sÃ©vÃ¨res envers la demande de M. Fayulu d'un recomptage des voix, qualifiÃ© d'"imprÃ©cise et absurde". - Bras-de-fer avec l'UA - Le calendrier de la CÃ©ni prÃ©voit normalement que M. Tshisekedi prÃªte serment le 22 janvier, mais il n'est pas sÃ»r du tout qu'il puisse Ãªtre tenu. En confirmant M. Tshisekedi, la Cour constitutionnelle a pris le risque de provoquer un bras-de-fer entre le pouvoir congolais et l'UA. Elle a dÃ©cidÃ© de passer outre aux injonctions des poids lourds de l'UA, qui avaient appelÃ© jeudi Ã la "suspension" de la proclamation des rÃ©sultats dÃ©finitifs, parce qu'ils considÃ©raient que ceux annoncÃ©s par la CÃ©ni Ã©taient entachÃ©s de "doutes sÃ©rieux". Cette prise de position de l'organisation continentale avait Ã©tÃ© dÃ©noncÃ©e par le gouvernement et par les partisans de M. Tshisekedi comme une atteinte Ã la souverainetÃ© de la RDC. Il reste maintenant Ã voir quelle sera l'attitude de l'UA, qui a annoncÃ© l'envoi lundi Ã Kinshasa d'une dÃ©lÃ©gation de haut niveau conduite par le prÃ©sident de sa Commission, le Tchadien Moussa Faki, et par son prÃ©sident en exercice, le chef de l'Ã‰tat rwandais Paul Kagame. - Passage en force - Avec ce qui peut Ãªtre vu comme un passage en force, M. Kabila prend le risque d'isoler encore un peu plus son pays en Afrique centrale. Il s'agit d'un affront en particulier pour M. Kagame, dont le pays entretient depuis 25 ans des relations complexes avec la RDC. Le centre de rÃ©flexion International Crisis Group (ICG) estimait samedi que si M. Tshisekedi devait prÃªter serment, l'UA pourrait Ãªtre amenÃ©e Ã considÃ©rer des "mesures punitives, comme refuser de reconnaÃ®tre le nouveau gouvernement". Ce dernier est le fils de l'opposant historique Etienne Tshisekedi, dÃ©cÃ©dÃ© le 1er fÃ©vrier 2017 Ã Bruxelles. Il a pris la succession de son pÃ¨re Ã tÃªte de l'Union pour la dÃ©mocratie et le progrÃ¨s social (UDPS). "Nous faisons honneur Ã tous nos hÃ©ros, nous faisons honneur Ã nos pÃ¨res fondateurs, nous faisons honneur Ã tous ceux qui Ã©taient tombÃ©s sous les balles du tyran, nous faisons honneur au peuple congolais", a dÃ©clarÃ© le secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de l'UDPS Jean Marc Kabund. M. Tshisekedi devra cohabiter avec un Premier ministre issu de l'actuelle majoritÃ© pro-Kabila, qui a obtenu une vaste majoritÃ© (337 siÃ¨ges sur 500) Ã l'AssemblÃ©e nationale d'aprÃ¨s la Commission Ã©lectorale. Ã‰trangement, M. Tshisekedi considÃ¨re, comme M. Fayulu, que les rÃ©sultats des lÃ©gislatives sont incompatibles avec ceux de la prÃ©sidentielle et relÃ¨vent d'une manipulation de la CÃ©ni. Un fort dÃ©ploiement policier a Ã©tÃ© constatÃ© samedi soir Ã Kikwit (ouest), l'un des fiefs de M. Fayulu, oÃ¹ un couvre-feu avait Ã©tÃ© dÃ©clarÃ© le 11 janvier et oÃ¹ cinq personnes sont mortes dans des violences post-Ã©lectorales, a indiquÃ© Ã l'AFP LÃ©onard Mutango, le maire de la ville. Juste avant la proclamation des rÃ©sultats par la Co constitutionnelle, l'internet avait Ã©tÃ© rÃ©tabli sur tout le territoire. L'accÃ¨s aux rÃ©seaux sociaux et les Ã©changes SMS avaient Ã©tÃ© suspendus sur ordre des autoritÃ©s le 31 dÃ©cembre, au lendemain des Ã©lections gÃ©nÃ©rales.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});